



Manuel de Prêt de Titres

Date : 3 septembre 2019

Version 1.0

BUX B.V. est une société privée à responsabilité limitée (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid) ayant son siège social à Amsterdam, Pays-Bas, enregistrée au registre du commerce de la Chambre de commerce néerlandaise à Amsterdam sous le numéro 58403949. BUX B.V. est agréée comme entreprise d'investissement et surveillée en tant que telle par l'Autorité néerlandaise des marchés financiers (AFM).

Sommaire

Introduction	2
Prêt de titres	3
Prise d'effet	3
Tous les types d'Instruments financiers	3
Définitions	3
Propriété effective	3
Contrepartie	4
Propriété juridique	4
Fonctionnement du prêt de titres	4
Implications	4
Ce que cela signifie pour Toi	4
Sélection des Instruments financiers	5
Partenaires	5
Garanties	5
Fondation BUX Custody	5
Dividendes	5
Risques	6
Risque d'insolvabilité	6
Risque de prix	6

Introduction

En devenant client.e de BUX, Tu as explicitement donné ton accord pour le prêt de Tes Instruments financiers. L'objectif du prêt de Tes Instruments financiers est de faire fructifier l'investissement pour BUX, de permettre d'offrir gratuitement certains services et de maintenir les autres coûts aussi bas que possible de Ton côté. Par exemple, cela nous permet de ne pas facturer de droits de garde. Le présent Manuel de Prêt de titres (ci-après : le Manuel) détaille la manière dont tout cela fonctionne et quels sont les risques encourus.

Le Manuel vise à fournir des explications et permet de compléter le Contrat de prêt de titres BUX Zero. Le Manuel contient des informations importantes qu'il est important que Tu lises avant de devenir client.e. Merci de lire attentivement le Contrat de prêt de titres BUX Zero et le présent Manuel et de ne pas hésiter à contacter le Service clientèle de BUX à l'adresse suivante : support@getbux.com pour toute question.

Prêt de titres

Prise d'effet

La possibilité de prêt des titres prend immédiatement effet dès que Tu deviens client.e et que Tu as explicitement donné Ton accord. BUX n'en fera pas immédiatement usage et T'informerá dès que BUX commencera à prêter des Instruments financiers.

Tous les types d'Instruments financiers

Le prêt de titres concerne tous les Instruments financiers que BUX propose.

Définitions

Les termes utilisés dans le présent Manuel ont la même signification que celle qui leur est attribuée dans le Contrat BUX Zero, sauf définition contraire ci-dessous.

Propriété effective

Dans le cadre du prêt de titres, Tu conserves la propriété effective des Instruments financiers prêtés. Cela signifie que Tu supportes le risque lié aux prix des titres, que les Instruments financiers soient prêtés ou non. La créance que Tu détiens contre BUX, qui est égale à la valeur des Instruments financiers prêtés, sera prise en compte dans le total du compte de résultat annuel à des fins fiscales. Tu recevras également une indemnité

compensatrice si Tes Instruments financiers sont prêtés lors d'un paiement de dividende. En effet, même si Tu ne détiens plus les Instruments financiers, Tu en restes le propriétaire effectif.

Contrepartie

BUX est toujours la contrepartie de Tes Instruments financiers lorsqu'ils sont empruntés. BUX peut, à son tour, prêter les Instruments financiers à différentes parties. Pour chaque transaction dans laquelle des titres sont prêtés, BUX exigera une sûreté sous forme de garantie. Les garanties les plus courantes sont des espèces ou des obligations d'État.

Propriété juridique

Lorsque BUX T'emprunte des Instruments financiers, Tu transfères la propriété juridique des Instruments financiers à BUX pour la durée de la période de prêt. En contrepartie, Tu bénéficies d'une sûreté réelle.

Fonctionnement du prêt de titres

Implications

Le prêt de titres est un terme qui désigne le prêt d'Instruments financiers. En devenant client.e de BUX, Tu acceptes que les Instruments financiers de Ton compte soient prêtés. En contrepartie du prêt de Tes Instruments financiers, Tu bénéficies d'une sûreté réelle.

Il est courant pour les courtiers de prêter Tes Instruments financiers et la plupart des grands courtiers ont recours à cette pratique. Il existe diverses raisons pour lesquelles un tiers est susceptible d'emprunter ces Instruments financiers et notamment :

- Les Instruments financiers sont utilisés pour couvrir de brèves positions courtes ;
- les Instruments financiers sont utilisés par de grandes parties qui pensent pouvoir acheter l'action à un prix plus avantageux à l'avenir en empruntant maintenant et en la revendant.

Ce que cela signifie pour Toi

En devenant client.e de BUX et en acceptant par conséquent le Contrat de prêt de titres BUX Zero, tous les Instruments financiers de Ton portefeuille peuvent être prêtés. Une telle opération ne Te sera pas visible ; les Instruments financiers apparaîtront comme d'habitude sur Ton compte. Cela signifie simplement que :

- Tu peux vendre Tes Instruments financiers à tout moment, qu'ils soient prêtés ou non ;
- Tu percevras toujours des dividendes, mais sous la forme d'un paiement d'une indemnité compensatrice ;
- la valeur des Instruments financiers est comptabilisée dans le total de Ton compte de résultat annuel à des fins fiscales ;

- Tu peux consulter quels sont les Instruments financiers prêtés à tout moment dans Ton compte ;
- Tu conserves la propriété effective des Instruments financiers, ce qui signifie également que Tu supportes toujours le risque lié aux prix des titres.

Sélection des Instruments financiers

Nous ne savons pas à l'avance quels Instruments financiers seront prêtés ni quand ils le seront. Il peut arriver qu'une partie du portefeuille soit prêtée ou encore qu'aucun Instrument financier ne soit prêté. Le marché dictant la demande d'Instruments financiers, il n'existe aucune certitude quant au fait que BUX prêtera effectivement les Instruments financiers.

Partenaires

BUX collabore avec des parties extrêmement professionnelles ayant une large expérience du prêt d'Instruments financiers. Ces parties effectuent une grande partie du travail; elles s'assurent également que l'emprunteur fournit des garanties pour les Instruments financiers et elles supervisent les garanties et leurs valeurs.

Garanties

Une méthode de répartition est utilisée pour déterminer les titulaires de comptes auprès desquels l'emprunt d'Instruments financiers sera effectué, BUX étant la contrepartie dans chaque transaction. D'un point de vue juridique, Tu perds la propriété juridique des titres pendant la période de prêt, mais grâce à la fondation BUX Custody (Stichting BUX Custody), Tu acquies un droit de sûreté sur les garanties détenues par BUX sur le compte de la Stichting BUX Custody. Cette opération s'effectuant sans notification et étant invisible, Tu ne remarqueras pas qu'elle a eu lieu.

BUX veille à ce qu'il y ait suffisamment de garanties d'une certaine qualité. Les garanties sont généralement extrêmement liquides et facilement négociables; les garanties les plus couramment utilisées sont des espèces ou des obligations. Les garanties sont ajustées quotidiennement pour s'assurer qu'elles sont toujours suffisantes.

Fondation BUX Custody

En cas d'insolvabilité de BUX, ou dans d'autres cas où BUX n'est pas en mesure de restituer les Instruments financiers, Tu es en droit de réclamer les garanties détenues au nom et pour le compte de la Fondation BUX Custody. La Fondation saisira et paiera la garantie au nom des clients, ce qui signifie que les Instruments financiers prêtés sont achetés pour Te les restituer.

Dividendes

Pendant la période durant laquelle Tes Instruments financiers sont prêtés, Tu reçois un paiement sous forme d'indemnité compensatrice au lieu d'un dividende habituel. En effet,

même si Tu n'as plus la propriété juridique, Tu as le droit à des dividendes ou à d'autres opérations sur titre. Ceux-ci sont généralement égaux au paiement net d'un dividende et parfois au dividende brut. Dans le cas des Instruments financiers américains, l'impôt normal sur le versement de dividendes est généralement prélevé sur l'indemnité compensatrice. Pour toutes les opérations sur titres autres que les dividendes, BUX fait tout son possible pour récupérer les Instruments financiers afin que la situation soit la même que celle qui aurait prévalu si BUX n'avait pas prêté les Instruments financiers.

Risques

Risque d'insolvabilité

BUX étant Ta contrepartie pour chaque transaction, Tu es logiquement exposé.e à un certain risque en cas d'insolvabilité de BUX. Le cas échéant, BUX sera incapable de restituer les Instruments financiers prêtés. Ce risque est toutefois couvert par la Stichting BUX Custody, qui détient les garanties en dépôt. Il existe également le risque que la valeur de la garantie soit insuffisante pour racheter tous les Instruments financiers sur le marché. Si le prix du marché augmente pendant le processus de liquidation, il est fort probable que, et dans ce seul cas, la garantie s'avère insuffisante et que Tu cours le risque de subir une perte.

Risque de prix

Outre le fait que les Instruments financiers soient prêtés ou non, Tu restes toujours exposé.e au risque de prix sur les Instruments financiers. Le prix des Instruments financiers montant et descendant en permanence, ce risque continue d'exister.